

**Responsable UE**  
Delphine Gourdon

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
11 crédits • 220 points • 240 heures

Prérequis : 4PS10 Atelier de l'option•4PA10 Atelier de l'option  
Corequis : 5PS11 Atelier de la finalité S•5CR11 Mémoire•5CRP2 Tito

## **Activité.s d'apprentissage**

---

**C56P1 - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier (a&s)**

11 crédits • 220 points • 240 heures • Broers Nico, Verheyden Olivier, Gourdon Delphine

## **Acquis d'apprentissage**

---

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Prendre en charge intégralement et en toute autonomie un traitement de conservation-restauration
- Synthétiser un ensemble de données pratiques et théoriques avec un point de vue critique afin de servir sa recherche personnelle
- Produire divers documents afin de communiquer ses résultats de recherche de manière scientifique et argumentée
- Chercher des solutions dans des domaines technologiques divers et de les adapter à sa problématique
- S'intégrer dans une équipe pour effectuer un travail ou une recherche collective

## **Calcul de la note de l'unité d'enseignement**

---

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3<sup>ème</sup> bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2<sup>ème</sup> master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## **Compétences**

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

## - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier (a&s) Broers Nico

### Objectifs

---

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.
- Développé les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.
- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.
- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.
- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.
- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.
- Contribuer à la profession en faisant part d'idées et de savoir, en s'exprimant aussi bien oralement que par écrit, en faisant preuve d'intégrité intellectuelle, de communication effective et en utilisant les termes de la profession.

### Contenu

---

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art et aspect pratiques du projet de recherche individuelle du travaille de fin d'études.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

### Mode d'évaluation pratique

---

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en oeuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.

### Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur



## **Objectifs**

---

L'objectif est :

d'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

## **Contenu**

---

Le support de cours est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

## **Méthode d'enseignement et d'apprentissage**

---

### **Méthode D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE**

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travaille l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

## **Mode d'évaluation pratique**

---

Par un jury interne pour une part et par le professeur d'atelier pour une autre part:

Le support de cours est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

## **Support de cours**

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## **Objectifs**

---

L'objectif est :

d'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

## **Contenu**

---

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

## **Méthode d'enseignement et d'apprentissage**

---

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travaille l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

## **Mode d'évaluation pratiqué**

---

Par un jury interne pour une part et par le professeur d'atelier pour une autre part:

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document

sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

## **Support de cours**

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours